

Prévention de la perte d'autonomie d'une personne âgée

Référence : IPERIA-Bloc5

Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour accompagner les personnes âgées à domicile dans le maintien de leur autonomie pour les gestes et besoins de la vie quotidienne.

Cette formation certifiante vous permet d'obtenir le Bloc 5 du Titre IPERIA Employé(e) Familial(e).

Durée 99 heures	Public Tout public	Pré requis Maîtriser les savoirs de base/ Connaître, accepter les contraintes du métier	Financement Plusieurs pistes de financement possibles
---------------------------	------------------------------	---	--

OBJECTIFS

- Repérer les signes et les facteurs d'isolement en vue d'adapter son attitude et ses interventions aux attentes et à la situation de la personne.
- Animer des activités, organiser des sorties.
- Observer et identifier les signes et facteurs de diminution de l'autonomie pour en rendre compte à l'entourage.
- Elaborer en collaboration avec la personne accompagnée, un repas dans le respect de l'équilibre alimentaire et des habitudes culturelles de l'employeur, selon ses consignes.
- S'assurer des bonnes conditions pour la réalisation de la toilette.

MODALITES PEDAGOGIQUES

99 heures, formation en centre. La durée indiquée sera étudiée en fonction du profil de l'apprenant.

VALIDATION

Attestation de formation

CERTIFICATIONS PROPOSEES

Bloc de compétences professionnelles reconnu par la FEPEM, capitalisable pour l'obtention des titres IPERIA Assist(e) de Vie et Dépendance (ADVD) et Employé(e) Familial(e).

DETAIL DE LA FORMATION

Bloc 5 : Prévention de la perte d'autonomie d'une personne âgée

- Accompagnement à la séparation
- Gérer les situations difficiles
- Comprendre un contexte, une culture pour adapter sa communication
- Intégrer des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement
- Période d'immersion en entreprise

Informations complémentaires



Depuis 1994, IPERIA œuvre à la reconnaissance et à la valorisation des métiers de la famille et du domicile dans le cadre d'une relation de travail entre un particulier employeur et son salarié.

IPERIA l'Institut travaille avec un réseau d'organismes de formation labellisés par les Branches professionnelles des assistants maternels et des salariés du particulier employeur. Insup Formation fait parti de ce réseau de labellisés.

Cette labellisation permet d'assurer des moyens de professionnalisation de valeur égale sur l'ensemble du territoire.